

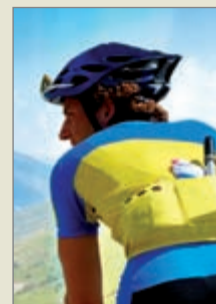
Pays de Maurienne

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE
N° 5 SEPTEMBRE 2010



La Maurienne au menu

Le Syndicat du Pays de Maurienne et la Chambre d'Agriculture de la Savoie ont engagé une réflexion sur le développement des circuits courts entre producteurs et restaurateurs Mauriennais. Les réponses aux problématiques soulevées seront connues d'ici la fin de l'année, et aideront à organiser ces nouvelles collaborations... > page 2



Le vélo aime la Maurienne !

Nouveaux équipements à destination des cyclotouristes, hébergements spécifiques, carte des itinéraires cyclables, site Internet dédié... Découvrez en exclusivité les dernières actions de communication mises en place pour promouvoir le "plus grand domaine cyclable du monde"... > page 3



10 ans pour relever le défi ?

Diminution de notre empreinte écologique, valorisation des ressources du territoire, renforcement du lien social, soutien des grands projets et des révolutions technologiques... Un nouveau projet de territoire se dessine en Maurienne. > page 2

ÉDITO

Le Pays de Maurienne en mouvement

En espérant que cet été 2010 a permis à chacun de se ressourcer, dans la vallée ou dans d'autres contrées, je formule le souhait que les mois qui nous séparent de la fin de l'année soient porteurs de progrès.

En premier lieu, il conviendrait que le marché local de l'emploi et la situation économique de nos entreprises s'améliorent. En effet, depuis 2008, nombre d'emplois principalement industriels ont été supprimés en Maurienne dont 250 sur les sites de RIO TINTO ALCAN à Saint-Jean-de-Maurienne et SOMFY-SPIREL à Saint-Rémy-de-Maurienne.

Par ailleurs, le nombre d'établissements (le plus important en Savoie) ayant eu recours au chômage partiel, démontre que notre territoire a été l'un des bassins d'emplois les plus touchés par la crise en Rhône-Alpes.

Le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) a souhaité réagir en mettant en place un **Comité d'Actions Économiques et Sociales (CAES)**. Cette instance partenariale, pilotée avec l'État, dans laquelle siègent des délégués d'organisations salariales et patronales ainsi que des représentants des chambres consulaires, des collectivités territoriales, a pour objectifs d'assurer une mission de veille, d'information partagée par tous les acteurs et d'être force de propositions pour conduire des actions consensuelles afin de faire face aux difficultés. Ainsi, au-delà des nombreux dispositifs d'aide aux entreprises instaurés par le Département de la Savoie ou la Région Rhône-Alpes, la Maurienne a bénéficié du **Fonds National de Revitalisation Territoriale (FNRT - 2M€)** ainsi que des **plans de revitalisation territoriale** de RTA et SOMFY-SPIREL (1,6M€) constituant des leviers utiles pour la création et le développement d'entreprises. Le SPM participe activement avec l'appui technique de Maurienne Expansion à une gestion optimale de ces fonds.

J'ose espérer que les secteurs de l'industrie, dont je tiens à réaffirmer la volonté des élus de les maintenir dans la vallée, de l'artisanat et du commerce retrouvent bientôt le chemin de la reprise et du dynamisme à l'image de notre activité



Christian ROCHETTE
Président du Syndicat du Pays de Maurienne, Maire de Saint-Rémy-de-Maurienne, Conseiller Régional

touristique qui s'est soldée par une fréquentation estivale 2010 très satisfaisante.

Les efforts réalisés par le SPM, en collaboration avec le Comité des Stations, pour offrir et promouvoir des produits diversifiés favorisant l'itinérance et la découverte de nos paysages remarquables sont récompensés. Le succès de cet été est lié également à l'organisation de manifestations cyclosporives autour du Tour de France et culturelles autour du 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, pour lesquelles la forte mobilisation citoyenne a été un gage de réussite. Le renforcement de ces opérations trouvera une suite au travers de **la deuxième génération des contrats**

de développement durable qu'élabore actuellement le SPM en lien avec le Conseil Local de Développement. Ces contrats (**CDDRA et CTS**) soutiendront de 2011 à 2016 des projets répondant aux enjeux de la vallée.

Le SPM est un outil performant avec une équipe d'élus et de techniciens volontaires et dynamiques qui œuvrent au quotidien à la cohésion du territoire et au mieux vivre de ses habitants. Je vous laisse découvrir, au fil des pages de ce journal nouvelle version, les différents programmes qu'il porte permettant l'obtention de financements au profit de l'ensemble du territoire ainsi que les différentes études qu'il mène pour bâtir la réflexion et la connaissance : une **Opération Collective de Modernisation (OCM)** pour les professionnels de l'artisanat, du commerce, des services, un **Plan Pastoral Territorial (PPT)** ciblé sur les alpages, un **Plan Intégré Transfrontalier (PIT)** pour contribuer à la coopération de part et d'autre de nos montagnes, un **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**, un **Programme de Gestion Intégrée des Risques Naturels**, un **Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie (PAH)**, une étude pour la **définition d'un projet culturel...**

Bonne lecture à tous.



Le 150^{ème}

Avec 194 manifestations tenues dans 44 communes, le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France a amplement été célébré en Maurienne. Le Président de l'association Festivités Maurienne 2010 nous expose sa vision de l'après-150^{ème} anniversaire... > page 4



Actions de prévention des inondations

Retrouvez notre Flash Rivière dans ce nouveau numéro de Pays de Maurienne. Au programme : les Plans Communaux de Sauvegarde, le ralentissement dynamique des crues, les zones humides de Maurienne et l'Atlas des zones inondables... > Flash rivière



Au programme

La Charte des Pays de Maurienne, la valorisation des alpages, l'OCM de l'artisanat, du commerce et des services, la coopération transfrontalière... retrouvez l'état des lieux des programmes engagés par le Syndicat du Pays de Maurienne. > encarts colorés



À L'ACTU

Contrats de développement : fin... et suite !

L'automne 2010 marque la fin du Contrat de Développement Pays de Rhône-Alpes (CDPRA) et du Contrat Territorial Savoie (CTS). Subventionnés par la Région et le Département depuis 6 ans, respectivement 3,6 et 5,2 millions d'euros ces contrats auront largement contribué à dynamiser le Pays de Maurienne par la mise en place d'actions concrètes...

Ce sont en premier lieu les collectivités locales qui ont reçu un soutien financier : mais les associations n'ont pas été oubliées pour autant ! L'association Solid'Art a ainsi été aidée pour la réalisation de l'œuvre LAURA, tout comme Festivités 2010 dans le cadre de manifestations relatives au rattachement de la Savoie à la France. Autres exemples de réalisations ayant reçu le soutien des contrats de développement : le Centre Culturel de Saint-Jean-de-Maurienne, l'Espace Alu à Saint-Michel-de-Maurienne, l'école maternelle d'Aiguebelle ou encore le Centre des Congrès de Lanslebourg. Les contrats ont également financé du "soft" notamment pour la promotion des technologies de l'information et de la communication (TIC) par une aide à la création de postes d'animation des Espaces Publics Numériques de Maurienne ou la réalisation des sites portails de la Maurienne (maurienne.fr et maurienne-tourisme.com).

Une nouvelle génération de contrats dès 2011

Dès 2011, le territoire entend conclure avec les partenaires une nouvelle génération de contrats : un CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône-

Alpes) avec la Région et un CTS 2^{ème} génération pour le Département de la Savoie. Pour ce faire, le SPM a défendu son dossier de candidature auprès du comité d'avis régional le 25 mai dernier. Accueilli très favorablement, les élus régionaux ont soutenu le Pays de Maurienne dans sa volonté de traiter des enjeux liés à l'emploi, à la réalisation de la liaison ferroviaire du Lyon-Turin ou encore à la prise en compte du développement durable.

La concertation avant tout !

Le Pays de Maurienne se met donc en marche depuis le début de l'année pour construire son nouveau projet de territoire. Instance participative du territoire, le Conseil Local de Développement a repris sa fonction de force de propositions.

Agriculture, tourisme, industrie, culture, environnement, services à la population : trois commissions de travail se réunissent régulièrement depuis janvier pour définir les orientations prioritaires de ces thématiques. Le travail réalisé par le Conseil Local de Développement a fait l'objet de présentations devant l'ensemble des intercommunalités de Maurienne. La rencontre des remarques des élus et du travail des citoyens a notamment permis de réactualiser la Charte du Pays de Maurienne...

Engagez-vous !

Si vous aussi, vous souhaitez apporter votre contribution à la réflexion, venez rejoindre les membres du Conseil Local de Développement en vous inscrivant dans l'une des 3 commissions de travail :

- Agriculture, tourisme, environnement
- Industrie, Services aux entreprises, commerces, artisanat
- Vivre Ensemble (déplacement, culture, services à la personne)

> **Inscription** contrat.pays@maurienne.fr

AU PROGRAMME

Les quatre défis de la Charte du Pays de Maurienne

Document fédérateur, la Charte Durable du Pays de Maurienne* affiche quatre grands défis, et non des moindres, à relever pour 10 ans :

- Défi 1** Agir pour que l'empreinte écologique du Pays de Maurienne soit en constante diminution en proposant un projet durable et des actions en accord avec les principes de développement durable
- Défi 2** Valoriser les ressources du territoire, dans leur diversité et leur complémentarité, au bénéfice de ses habitants, et de ceux qui y séjournent
- Défi 3** Renforcer le lien social et la cohésion territoriale en répondant notamment au souci de proximité et au besoin de mobilité sur un territoire étendu, peu peuplé
- Défi 4** Être acteur des grands projets et des révolutions technologiques du 21^{ème} siècle afin de faciliter le dynamisme et l'adaptation du tissu économique local.

En cours de validation par les partenaires, ce document deviendra la base pour la poursuite du travail des élus et du Conseil Local de Développement notamment dans la définition du programme d'actions à inscrire dans le projet de territoire.

* Bientôt disponible en téléchargement sur www.maurienne.fr

> En savoir plus

Julie RAUX - contrat.pays@maurienne.fr



"Nous vendons beaucoup plus qu'un aliment dans l'assiette. Nous racontons une histoire..."

PATRIMOINE DU GOÛT

La Maurienne au menu ?

Favoriser les circuits courts entre producteurs et restaurateurs* du territoire de Maurienne ? La réflexion est désormais engagée entre le Syndicat du Pays de Maurienne et la Chambre d'Agriculture de la Savoie. L'Europe, dans le cadre du Plan Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées (cf. article page 4) et le Conseil Général de la Savoie à travers le Plan Tourisme contribuent financièrement à cette étude de faisabilité. L'idée est d'étudier les pistes de collaboration possibles entre ces deux activités professionnelles très différentes, mais aussi très complémentaires...

Vingt deux producteurs et dix-neuf restaurateurs ont répondu favorablement à une première enquête initiée au printemps 2010 : les restaurateurs s'avèrent demandeurs de produits de qualité car ils valorisent une culture, des savoir-faire locaux : "Nous vendons beaucoup plus qu'un aliment dans l'assiette", témoigne Jean-Claude Dupuis, hôtelier-restaurateur à La Toussuire. Nous racontons une histoire et c'est ce que recherche le client". Leur appréhension réside toutefois dans la gestion de l'approvisionnement, compte tenu de la méconnaissance de l'offre ou des problèmes de régularité.

Quant aux producteurs de la filière ovine ou de la filière fromage et autres produits fermiers, ils adhèrent au concept, soit parce qu'ils pratiquent déjà la vente directe avec des particuliers, soit parce qu'ils souhaitent diversifier leur clientèle. Ils craignent toutefois de ne pouvoir fournir toute l'année, leur production étant souvent saisonnière à l'image de l'agneau d'alpage et comporte des spé-

cificités. Comme le fait remarquer Monsieur Etelin, Président du syndicat ovin "la viande, ce n'est pas du fromage. Certains morceaux se vendent bien, d'autres ne trouvent pas preneurs et la vente directe devient alors difficile à envisager. Quand on vend chez le grossiste, on évite ces difficultés".

D'ici la fin de l'année, la Chambre d'Agriculture devra proposer des réponses aux problématiques d'offre et de logistique, en organisant les filières et en traduisant les valeurs de la démarche dans une stratégie de communication. L'important dans ce dossier reste la réelle volonté des acteurs économiques de travailler ensemble en sachant dépasser le cap des comportements individuels pour s'engager dans une démarche collective. Affaire à suivre !

* restaurateurs, centres de vacances, refuges.

> En savoir plus

Béatrice DARVES - spm@maurienne.fr
Marie-Line PIERRE - marie-line.pierre@savoie.chamagri.fr

AU PROGRAMME



Valorisation des alpages : un programme sur 5 ans (2010-2014)

Le Syndicat du Pays de Maurienne a confié l'animation du Plan Pastoral Territorial à la Société d'Économie Alpestre de Savoie.

Les objectifs de cette démarche collective initiée par la Région Rhône-Alpes : faire des espaces pastoraux des territoires partagés entre plusieurs usagers (agriculteurs, touristes, chasseurs, écologistes...) et répondre aux enjeux de l'activité pastorale de Maurienne en termes de viabilité et de pérennité.

Pour la programmation 2010 des financements, 29 dossiers de porteurs de projets ont été validés par le Comité de Pilotage. Ils génèrent 740 104 € d'investissements. La majeure partie des travaux pris en compte porte sur l'amélioration des conditions de vie à l'alpage. Les équipements envisagés concernent :

- le logement des hommes, comme par exemple l'aménagement intérieur des chalets, l'alimentation en eau ou l'approvisionnement en énergie,
- l'accès principal à l'alpage par la création ou l'amélioration des pistes pastorales hors entretien courant.

La deuxième enveloppe la plus importante vise la gestion durable du domaine pastoral par :

- un soutien aux dessertes internes d'alpages, la création des plates-formes de traite pour mieux desservir et valoriser des vallons excentrés, maintenir la biodiversité prairiale et limiter l'enfrichement,
- la reconquête de surfaces pastorales face à l'embroussaillage, une thématique pour laquelle les Associations Foncières Pastorales se mobilisent et s'impliquent fortement dans ce PPT.

233 451 € de crédits de la Région Rhône-Alpes ont ainsi été réservés pour la réalisation de ces opérations. Ces aides sont cumulables avec celles du Département de la Savoie pour 32 895 € et celles de l'Europe, au titre du Feader, pour 243 032 €.

L'attention toute particulière portée aux espaces pastoraux marque la volonté des collectivités locales de maintenir une activité agricole de production en zone de montagne, de préserver nos espaces naturels et notre patrimoine.

> En savoir plus

Béatrice DARVES - spm@maurienne.fr
Laure LE COURTOIS - laure.lecourtois@savoie.chamagri.fr

Le vélo aime la Maurienne

Et la Maurienne le lui rend bien ! Depuis fin 2009, le Syndicat du Pays de Maurienne et le Comité des Stations de Maurienne s'associent pour valoriser ce "plus grand domaine cyclable du monde" autour de plusieurs actions de développement et de communication.

Bornage et chronométrage des cols : de nouveaux équipements au service des cycloportifs

Huit grands cols sont désormais équipés du système de chronométrage Timtoo permettant, grâce à une puce électronique, de s'auto-chronométrer lors de l'ascension d'un col, puis de voir (et surtout de comparer) les résultats sur Internet. Les puces de chronométrage sont disponibles à la location ou à la vente dans les Offices de Tourisme à proximité des itinéraires. Le Conseil Général de la Savoie, initiateur et partenaire de cette démarche de chronométrage, a également favorisé la mise en place de bornes kilométriques indiquant au cycliste l'altitude, le degré de pente et le nombre de kilomètres restant à parcourir jusqu'au col.

Des hébergeurs aux petits soins pour les cyclistes

Les cycloportifs peuvent désormais se fier à la référence "Accueil Cyclo" pour choisir leur hébergement en Maurienne. Ces hébergements, recensés via les Offices de Tourisme de Maurienne et en partenariat avec l'Agence Touristique Départementale de Savoie, proposent par exemple un garage à vélo fermé, un local d'entretien, un menu sportif, un poste Internet...

> En savoir plus

Laurence PASDELOUP – developpement@maurienne-tourisme.com



46 itinéraires, soit 1 600 km à parcourir à vélo pour un dénivelé positif de 43 000 m

8 grands cols sur 9 équipés de bornes de chronométrage

9 grands cols équipés de bornes kilométriques dédiées aux cycloportifs

83 hébergements référencés "Accueil Cyclo"

1 carte, 1 site Internet, 2 bus "ambassadeurs", 1 fresque géante.

LES NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION



CRÉATION D'UNE CARTE DES ITINÉRAIRES CYCLABLES

Cette carte bilingue (français/anglais) remplace le précédent "Guide Cyclotourisme". Beaucoup plus riche et précise, elle permet d'identifier 46 itinéraires cyclables de tous niveaux sur l'ensemble de la Maurienne. Elle est disponible gratuitement dans tous les Offices de Tourisme de Maurienne et sur commande sur www.cyclo-maurienne.fr



MISE EN PLACE D'UNE FRESQUE GÉANTE

À l'occasion du passage du Tour de France à Saint-Jean-de-Maurienne, le 13 juillet dernier, une fresque géante "LE VÉLO AIME LA MAURIENNE" a été installée par l'association Solid'Art. Cette fresque fut filmée à deux reprises par les équipes de France Télévision et Eurosport et resta en place jusqu'à la fin de l'été.



COVERING DE BUS

Un bus et un mini-bus de la société Trans'Alpes ont été habillés aux couleurs de "La Maurienne, le plus grand domaine cyclable du monde". Ces bus circuleront en France et à l'étranger jusqu'au printemps 2012. Ils pourront également être mobilisés lors d'opérations de promotion du cyclisme en Maurienne.

www.cyclo-maurienne.fr



Ce site d'information présente les cols mythiques de Maurienne, les 46 itinéraires détaillés (avec topo et profils pour certains), les itinéraires chronométrés, les hébergements référencés

"Accueil Cyclo", les bons plans, l'agenda des manifestations cycloportives et cyclotouristiques, etc.

+ de témoignages sur

www.facebook.com/cyclomaurienne

Et retrouvez le Pays de Maurienne sur

www.facebook.com/destination.maurienne

www.twitter.com/paysdemaurienne

AU PROGRAMME

Une Opération Collective de Modernisation (OCM) de l'Artisanat, du Commerce et des Services en état de marche !

Le Syndicat du Pays de Maurienne a reçu l'aval du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi pour lancer la première tranche d'une OCM à l'échelle de la vallée, en partenariat avec les intercommunalités, les unions commerciales et artisanales ainsi que les chambres consulaires (du commerce et de l'artisanat). Au programme ? Soutenir les professionnels, favoriser la modernisation ou la transmission, et assurer le maintien et le développement d'un tissu d'entreprises de proximité.

Le premier comité de pilotage de cette opération s'est réuni le 10 septembre dernier sous l'égide de Monsieur le Sous-Préfet. L'OCM est soutenue par l'État à travers le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), par la Région Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et les collectivités locales. Une OCM se compose de trois tranches qui peuvent durer jusqu'à trois ans chacune. Un programme de neuf actions est proposé pour la première tranche de cette OCM.

Le coût de l'opération retenu par l'État s'élève à 679 404 euros pour les actions de fonctionnement (actions 1 à 8) et à 1 213 200 euros pour l'action d'investissement (action 9), dont 230 000 euros de subventions pouvant être sollicitées par les entreprises.

En s'engageant dans ce programme, les groupements de professionnels partenaires et les entreprises commerciales et/ou artisanales de la Maurienne pourront bénéficier d'un taux de subvention variant selon les actions.

> En savoir plus

Christel ROMERO – artisanat.commerce@maurienne.fr

L'OCM en 9 points

- 1 Animation de l'opération
- 2 Structuration et appui aux groupements de professionnels
- 3 Amélioration des performances des entreprises
- 4 Préservation du tissu commercial et artisanal de proximité
- 5 Valorisation de l'artisanat d'art maurienais
- 6 Promotion de l'identité locale
- 7 Affirmation d'une vitalité locale
- 8 Évaluation de l'opération
- 9 Aides directes à la modernisation des entreprises



Le premier portail transfrontalier de promotion touristique

Rassemblant plusieurs versants des Alpes¹, le projet "Plateforme franco-italienne d'information et de promotion touristique" est en cours de réalisation avec un financement européen à 60%². Il devra aboutir d'ici la fin de l'année à la création du premier portail Internet transfrontalier de promotion touristique en France et dans les Alpes.

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'est engagé, avec les autres territoires, dans cette démarche de coopération visant à favoriser l'accès à l'information touristique à travers une plateforme unique regroupant les offres de chaque territoire.

Il ne s'agit pas de recréer ce que les acteurs locaux du tourisme font déjà de manière très professionnelle sur chaque territoire. Mais à travers des passerelles technologiques, cette nouvelle porte d'entrée permettra aux internautes de rechercher, de visualiser, d'obtenir des informations et in fine de venir découvrir les potentiels d'un grand territoire transfrontalier: hébergements, activités, loisirs, nature, patrimoine, culture, fêtes et manifestations. Des circuits thématiques et offres spécifiques pourront aussi être créés, proposés et vendus sur le portail.

Cette plateforme Internet multilingue s'adressera aux visiteurs individuels à la recherche d'une destination, aux professionnels du tourisme, intermédiaires, organisateurs de séjours ou distributeurs en ligne, et aussi aux habitants de chaque territoire qui voudraient mieux connaître les territoires voisins.

1- la Province de Turin, le Briançonnais, le Pays des Écrins et la Maurienne.

2- FEDER / Programme Alcotra 2007-2013.

> En savoir plus Raphaëlle LONGHI-DÉTIENNE
cooperation@maurienne.fr



150^{ème} anniversaire, un beau succès et des suites prometteuses

Avec 194 manifestations tenues dans 44 communes de la vallée, de février à décembre 2010, on peut dire que le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France aura été amplement célébré en Maurienne! Le Conseil Général de la Savoie a d'ailleurs reconnu cet effort collectif en attribuant à l'ensemble de ces événements son label "150^{ème} anniversaire" par l'intermédiaire de l'association Festivités Maurienne 2010.

Temps fort des festivités le dernier week-end de juin à Saint-Jean-de-Maurienne, l'événement "Noces en Arc" a rencontré un beau succès avec pas moins de 5 500 spectateurs sur la seule journée du samedi. Chars, groupes de costumés, danseurs folkloriques, musiciens des harmonies de toute la vallée, spectacle son et lumières..., tous les ingrédients étaient réunis pour une belle fête populaire sous le signe du partage. Un bon nombre d'élus de Maurienne ont d'ailleurs activement participé en acceptant, sous la direction de la Compagnie Les Chariots de Thespis, de jouer une cérémonie de mariage humoristique et décalée unissant la Savoie à la France.



Les acteurs n'étaient autres que des élus de la vallée.



3 questions à Roger ARNOUX, Vice-Président du SPM en charge de la Culture, de la Communication et des Grands Événements, Président de l'association Festivités Maurienne 2010

"Poursuivre la dynamique collective engagée avec le 150^{ème} anniversaire"

Le 150^{ème} anniversaire, et après?

J'ai toujours considéré le 150^{ème} anniversaire comme une occasion de fêter la vallée tous ensemble, mais également comme une opportunité de voir se développer en Maurienne une dynamique culturelle collective que nous pourrions de nouveau mobiliser sur d'autres projets.

Comment comptez-vous "capitaliser" cette expérience pour l'avenir?

Il est apparu avec le 150^{ème} que les initiatives culturelles étaient très nombreuses dans la vallée, avec un tissu associatif conséquent et une pratique musicale amateur extrêmement vivante. Ces initiatives sont parfois mal connues ou manquent de coordination. Afin de pouvoir disposer d'une analyse plus fine du paysage culturel de la vallée et de construire de la cohérence, le SPM a mandaté

le cabinet Michel QUIOT qui mène actuellement une étude de définition pour un projet culturel de territoire et sa structuration en Maurienne.

Quelles seront les applications de cette étude?

Co-financée par le Conseil Général de la Savoie, cette étude permettra de nourrir la réflexion des élus du SPM sur la question culturelle, afin de dessiner pour la Maurienne les lignes d'une politique innovante valorisant les atouts de la vallée tout en favorisant le collectif et la mutualisation. Elle proposera ensuite plusieurs scénarios pour le portage de cette politique culturelle. Le rendu de l'étude est attendu pour l'automne 2010.

> En savoir plus Ludivine MOULARD
culture-patrimoine@maurienne.fr

AU PROGRAMME

Coopération transfrontalière : lancement du Plan Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées

L'Association de la Conférence des Hautes Vallées rassemble plusieurs territoires voisins des Alpes: la Maurienne, le Briançonnais, le Queyras, le Guillestrois, le Pays des Écrins versant France, la vallée de Susse et Sangone et la vallée du Pinerolese versant Italie.

La longue expérience de coopération des Hautes Vallées a été récompensée par la validation du "Plan Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées (PIT): la montagne en réseau" le 17 juin 2010 par le Comité du Programme Alcotra - programme européen de coopération France Italie 2007-2013.

Il regroupe 24 partenaires autour de 5 projets thématiques pour un budget total de 9 460 000 € dont 1 560 000 € pour la Maurienne.

Le Syndicat du Pays de Maurienne qui a piloté le montage des dossiers, assure la coordination des partenaires du PIT pour la Maurienne. Il assure également la coordination transfrontalière, en tant que chef de file, de 2 des 5 projets thématiques: "Saveurs et produits des Hautes Vallées" et "Village éducatif dédié à l'environnement". Pilotés par des chefs de file italiens, les autres projets concernent les "Sites Phares: réseau culturel des Hautes Vallées", le "Géoparc touristique" et la "Valorisation des ressources forestières".

Entre 2010 et 2013, le PIT des Hautes Vallées entend donner une impulsion transfrontalière aux initiatives mauriennes et contribue ainsi au rapprochement de nos territoires voisins.



Les actions déjà lancées en Maurienne

Saison culturelle des Hautes Vallées

150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France avec la coordination des Festivités 2010 par le Syndicat du Pays de Maurienne, et la création d'un audio guide sur la Maurienne et sur les Forts de l'Esseillon par le Comité des Stations de Maurienne

Sites Phares

Étude pour la création d'une Promenade Savoyarde de Découverte dans le Fort Victor Emmanuel de la barrière de l'Esseillon par la commune d'Aussois

Saveurs et produits des Hautes Vallées

Quinzaines culturelles dédiées à la gastronomie de nos territoires par la commune de Lanslebourg, et réalisation d'une étude sur les circuits courts en Maurienne par le Syndicat du Pays de Maurienne

Valorisation des ressources forestières

Étude sur le "bois énergie" par la commune de Lanslebourg et étude d'impact environnemental avec aménagements de protection de zones sensibles par le SIVOM Val Cenis Vanoise

Village éducatif dédié à l'environnement

Démarrage des chantiers internationaux de jeunes pour la valorisation du Rocher de Charbonnière par la commune d'Aiguebelle.

> En savoir plus Raphaëlle LONGHI-DÉTIENNE
cooperation@maurienne.fr

Les partenaires de Maurienne

- Syndicat du Pays de Maurienne (SPM)
- Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV)
- SIVOM Val Cenis Vanoise
- Syndicat Intercommunal du Canton de Modane (SICM)
- Commune d'Aiguebelle
- Commune d'Aussois
- Commune de Lanslebourg
- Commune de Saint-Georges d'Hurtières
- Commune de Villarodin-Bourget
- Association d'Animation Cantonale d'Aiguebelle
- Association Cantonale d'Animation de Saint-Michel-de-Maurienne
- Comité des Stations de Maurienne